

**ARRETE n° 24-495**

Portant nomination du Directeur Institut ITFoRCy

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3 ;

Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement ;

Vu l'arrêté de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 1<sup>er</sup> juin 2022 portant nomination de Christophe COLLET en qualité de Directeur de l'UTT à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022.

**ARRETE**

**Article 1 :**

Monsieur Reza ELGALAI – IGE Hors Classe, est nommé Directeur de l'Institut de Technologie de Formation et de Recherche en Cybersécurité (ITFoRCy) à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2024 pour une durée de quatre ans, renouvelable, soit jusqu'au 31 octobre 2028.

**Article 2 :**

Cette fonction sera prise en compte dans le RIFSEEP de l'agent pour la période concernée en fonction de la réalisation effective des flux financiers attendus en recette « formations cyber » au budget de chaque année.

La modulation du RIFSEEP se fera dans le respect des seuils fixés par la réglementation.

Fait à Troyes, le 1<sup>er</sup> juillet 2025



Pr Christophe COLLET  
Directeur de l'UTT

Vu par l'intéressé

Reza ELGALAI

Le: 16 juillet 2025

Original : DRH

Copies : Intéressé

Affaires générales et juridiques

Diffusion générale : [www.utt.fr](http://www.utt.fr)